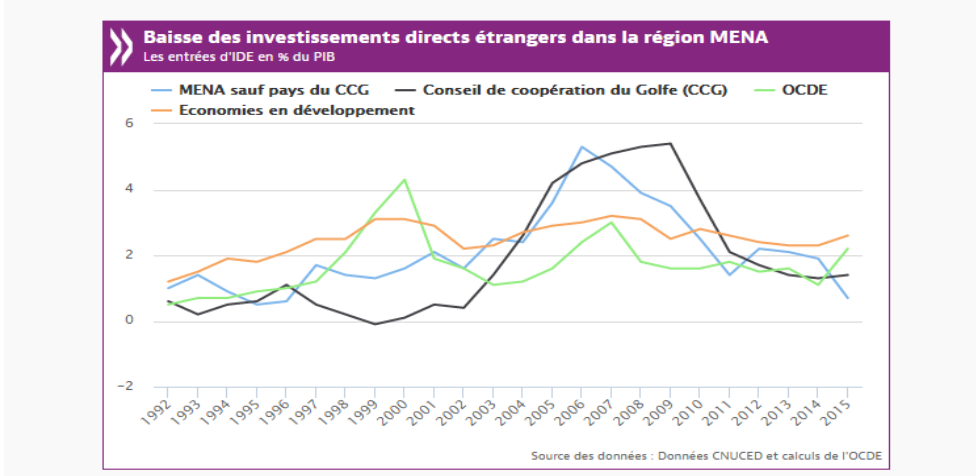


- 8) HARRISON A., DALKIRAN E. et ELSEY E., *Business international et mondialisation*, 1ère édition, Ed De Boeck Université, Bruxelles, 2004.

REVUES ET ARTICLES PERIODIQUES

- 1) ALAYA,(M) ,ROGIER,(E) et Ali : « Politique d'attractivité des IDE et dynamique de croissance et de gouvernance dans les pays du sud-est de la Méditerranée », cahier de GRETHA, N°2007-06, Juin 2007, Paris.
- 2) BAALOU DJ B., « *Revue des économies nord africaines* ».n°4 juin 2006.
- 3) BOUHEZZA M., « *La privatisation de l'entreprise publique algérienne et le rôle de l'état dans ce processus* », faculté des sciences économiques et de gestion université Ferhat Abbas Sétif. *Revue des sciences économiques et de gestion*. n°3(2004).
- 4) CNUCED, « *ALGERIE. évaluation des capacités de promotion des investissements de l'agence nationale de développement de l'investissement* », nations unies Genève, 2005.
- 5) FMI, *Balance of Payments manual*, 5ème Edition, Washington, IMF, 1993,
- 6) OCDE, *L'investissement direct étranger au service du développement : optimiser les avantages et minimiser les coûts*, Paris, 2002.

Figure N° 01 : Baisse des investissements directs étrangers dans la région MENA
(Les entrées d'IDE en % du PIB)



BIBLIOGRAPHIE

(I) OUVRAGE

- 1) ANDREFF W., *Les multinationales globales*, édition la Découverte, Paris, 2003.
- 2) BAUDRAND V. et HENERY G., *Comprendre la mondialisation*, édition Studyrama perspectives, Paris, 2006.
- 3) BEKENNICHE O., *La coopération entre l'union européenne et l'Algérie*, office des publications universitaires, 2006, Alger.
- 4) BELLON B. et GOUIA R., *Investissement direct étranger et développement industriel méditerranéen*, Ed. Economica, Paris, 1998.
- 5) BENACHENHOU A., *L'Algérie aujourd'hui un pays qui gagne*, alpha design, Alger, 2001.
- 6) GUERRAOUI D. et RICHEL X., *Les investissements directs étrangers, facteurs d'attractivité et de localisation : comparaison Maghreb Europe Amérique Latine Asie*, Ed Toubkal, Maroc, 1997. DELACOLETTE J., *Les contrats du commerce international*, édition De Boeck, Bruxelles, 1996.
- 7) GUERRAOUI D. et RICHEL X., *Les investissements directs étrangers : facteur d'attractivité et localisation*, les éditions Toubkal, Casa Blanca, 1997.

<i>Investissement Direct Etranger</i>	2013	2014	2015
Stock d'IDE (en % du PIB)	12,1	12,6	15,2

Source : CNUCED(2015), rapport sur l'investissent dans le monde,P.21.

Tableau N° 02: Quelques indicateurs économiques sur les pays de la région MENA en 2016

Pays	POP M	PIB USD	PIB par habitant USD	OPEP Adhésion	OMC année d'adhésion
Algérie	40,4	214	4,34	Oui	Non
Bahreïn	1,38	35	23,89	Non	1995
Egypte	92	331	3,30	Non	1995
Jordanie	9,53	37,62	5,60	Non	2000
Koweït	4,1	121	29,98	Non	1995
Maroc	35,28	97,1	3,07	Non	1995
Oman	4,3	77,8	15,67	Non	2000
Arabie Saoudite	31,05	753	20,13	Oui	2005
Syrie	17,18	22,41	2,80	Non	Non
UAE	9,86	356	35,39	Oui	1996
Tunisie	11,3	43,02	3,98	Non	1995
Turquie	79,81	734	9,29	Non	1995
Israël/territoires palestiniennes	8,58 4,6	299,1 12,54	35,70 26,61	Non	1995
Yémen	26,8	39,1	1,23	Non	2000
Iraq	38,14	169,5	5,82	Oui	Non
Qatar	2,67	192	78,82	Oui	1996
Libye	6,43	43,5	4,75	Oui	Non
Iran	80,67	87,1	5,04	Oui	Non

Source : élaboration personnelle à travers des données du FMI/World economic outlook database, 2016.

Le développement des partenariats public-privé pour les grands projets d'infrastructure, des mesures de rationalisation administrative, de renforcement de la propriété intellectuelle, la fin du dépistage des IDE, les réformes structurelles en vue d'une future adhésion à l'UE ont amélioré l'afflux d'IDE.

- ⁽¹⁾LAHIMER, (Noemen) : *La contribution des investissements directs étrangers à la réduction de la pauvreté en Afrique Subsaharienne*, Thèse pour l'obtention du titre de Docteur en sciences économiques, université Paris- dauphine, Paris, 2009, P.21.
- ⁽²⁾FMI, « *manuel de la balance de paiement* », 5^{ème} édition, Washington, 1993, P.10.
- ⁽³⁾OCDE, « *L'investissement direct étranger au service du développement : optimiser les avantages et minimiser les coûts* », Paris, 2002, PP.07-08.
- ⁽⁴⁾ MOURIAUX, (F) : *Le concept d'attractivité en union monétaire*, bulletin de la banque de France n° 123, Mars, 2004, PP.29-44
- ⁽⁵⁾ HATEM, (F): *L'attractivité des territoires : de la théorie à la pratique* », revue de l'OFCE, n°94, 2005, PP.269-283.
- ⁽⁶⁾ COEURE, (B) et REBAUD, (I) : *Attractivité de la France : analyse, perception et mesure*, revue économique et statistique, n° 363, 2003, PP.97-127.
- ⁽⁷⁾ MOURIAUX, (F), Op.cit, PP.29-44.
- ⁽⁸⁾ HELPMAN, (E): *Trade, FDI, the organization of firms*, *journal of economic literature*, Vol XLIV, September 2006, PP.589-630.
- ⁽⁹⁾ ALAYA, (M), NICET-CHENAF,(N) et ROUGIER,(E): *Politique d'attractivité des IDE et dynamique de croissance et de convergence dans les pays du Sud-est de la méditerranée*, cahier de GRETHA, N°06, Juin 2007, PP.04-05.
- ⁽¹⁰⁾DESTANNE DE BERNIS (Gerard) a introduit le concept « *industrie industrialisante* », qui indique que certaines industries lourdes peuvent jouer un rôle de moteur dans le développement d'une économie
- ⁽¹¹⁾<http://www.eia.gov/beta/international> (consulté le 16/01/2017 à 09h45).

Tableau N°1 : Les flux d'investissement direct étranger en Algérie (2013-2015)

<i>Investissement Direct Etranger</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>
Flux d'IDE entrants (millions USD)	1.693	1.507	-587
Stocks d'IDE (millions USD)	25.313	26.820	26.232
Nombre d'investissements Greenfield	16	13	13
IDE entrants (en % de la FBCF)	2,4	1,9	-1,2

- Pour la Jordanie, L'attractivité du pays repose essentiellement sur la qualité des infrastructures, la solidité et le dynamisme du système bancaire, ainsi que sur l'ouverture économique qui a permis la création de zones franches et de partenariats public-privé. Néanmoins, les problèmes liés à la bureaucratie, à la corruption ou à la protection des investissements et sa dépendance énergétique vis à vis des pays de la région sont considérés comme des freins aux IDE.
- Par ailleurs, le Koweït est un pays riche, un Etat-providence presque totalement financé par les recettes pétrolières et les citoyens bénéficient d'un revenu par tête élevé. En dépit de sa bonne santé économique et financière, le Koweït souhaite passer d'une économie de rente à une économie plus ouverte et plus diversifiée. Les autorités sont en effet préoccupées par l'hypertrophie du secteur public, financé par la rente pétrolière et dont les limites se font déjà sentir en matière de création d'emploi et d'investissement
- Les investissements directs étrangers au Qatar, dont les flux ont été particulièrement importants entre 2005 et 2010, ont joué un rôle moteur dans l'essor de l'économie Qatarienne en permettant l'exploitation et la mise en valeur des importantes ressources naturelles du pays, et en accompagnant sa politique de diversification économique. A cet effet, L'objectif du Qatar est de devenir un pays leader en termes d'environnement des affaires et d'investissements étrangers. Cependant, le Qatar devrait rester un pays attractif en matière d'IDE, notamment en raison de sa stabilité politique et de son potentiel économique. Avec la réalisation de grands projets d'investissements dans les infrastructures (transport ferroviaire, port, villes nouvelles...), la préparation de la Coupe du monde de football de 2022 et la volonté de diversification de l'économie Qatarienne de la part des autorités, il est attendu une augmentation des IDE entrants notamment dans les secteurs hors hydrocarbures.
- Après l'analyse de l'état des lieux des investissements directs étrangers en Syrie ces dernières années, notamment avec le déclenchement de la guerre civile en mars 2011, nous pouvons constater nette diminution voir disparition des flux d'IDE vers le pays avec une stagnation du stock d'IDE depuis 2012 avec 10743 millions USD. De plus, le pays n'a enregistré aucune implantation Greenfield depuis, ce qui explique l'influence de la stabilité politique et sociale ainsi que le risque pays sur la décision d'implantation à l'étranger des IDE. Donc, nous pouvons conclure que la stabilité politique et sociale est un facteur déterminant pour l'attractivité des investisseurs étrangers.
- Enfin, La Turquie est une puissance économique de premier plan dans la région du Moyen-Orient. Elle est le premier receveur d'IDE de la région d'Asie occidentale, devant les Emirats Arabes Unis. Le gouvernement a mis en place de nombreuses réformes législatives pour attirer les investissements étrangers.

dernières années sous l'effet de la récession mondiale, de la révolution sociopolitique qui a éclaté dans le pays et de la crise de la zone euro, les IDE ont rebond. Cependant, le gouvernement espère la reprise des investissements étrangers avec la promulgation du nouveau Code d'investissements et des décisions fiscales qu'il contient.

- D'après l'analyse de l'attractivité des IDE en Arabie Saoudite, nous pouvons constater que le climat pour les investissements étrangers dans le royaume s'est nettement amélioré. Le pays offre plusieurs opportunités aux investisseurs étrangers tels que la stabilité économique, le marché local important et à haut pouvoir d'achat (avec une population qui dépasse les 27 millions), des infrastructures solides, un système bancaire bien règlementé. Cependant, bien que le pays ait mis en place des réformes pour encourager l'investissement étranger, le cadre légal pour résoudre les différends commerciaux est parfois jugé comme inadéquat. Il y a également un manque de transparence dans l'application de la législation en matière de propriété intellectuelle et le gouvernement impose des quotas d'employés saoudiens dans les entreprises.
- Le Bahreïn, par contre, se caractérise par un environnement économique et réglementaire ouvert et attractif pour les capitaux étrangers. Il bénéficie de la réglementation fiscale la plus accommodante du Golfe, une population largement instruite et qualifiée, une situation géographique stratégique dans le nord du Golfe avec de bons moyens de communication avec l'Arabie Saoudite, un accès facile aux autres marchés du Golfe et des coûts d'exploitation parmi les plus compétitifs de la région. Cependant, la corruption et l'intervention du gouvernement dans les processus d'appels d'offre et les différends peuvent être un frein aux IDE.
- Quant aux Emirats Arabes Unis, la stabilité politique et économique du pays attirant les IDE fuyant les révolutions du "Printemps Arabe". les Emirats Arabes Unis comptent parmi les marchés les plus dynamiques en termes de commerce extérieur. ils font partie des 16 premiers exportateurs et des 20 premiers importateurs mondiaux de marchandises. Bénéficiant d'une stabilité politique dans une région en ébullition, les Emirats Arabes Unis (EAU) ont démontré une certaine résilience face à la baisse du cours des hydrocarbures. De plus, le pays dispose d'une position géographique stratégique, faisant du pays une potentielle plate-forme de rayonnement dans tout le Golfe, l'Iran , l'Asie et le Moyen-Orient ,d'un secteur bancaire solide et rentable et des règlements favorables aux investissements étrangers ,d'une main d'œuvre étrangère à faible coût, de très bonnes infrastructures de transport et de fabrication (financées par les revenus des hydrocarbures) et d'un accès à l'énergie à moindre coût. Cependant, l'interdiction (hors zone franche) de détenir plus de 49% du capital d'une entreprise locale pour un investisseur étranger constitue une entrave de taille pour l'investisseur international.

- Pour l’Egypte, les variables significatives sont : le taux de croissance économique, le

Produit intérieur brut, la variation annuelle du taux de change et enfin, la valeur du stock national des réserves de devises rapportée au stock de la dette extérieure. Notons que le taux de croissance économique est, parmi les variables significatives, celui qui a le plus de poids sur l’investissement direct étranger reçu par l’Egypte.

De plus, l’Egypte constitue une puissance économique et politique de premier plan, au Moyen-Orient. Du fait de sa population importante (89 millions d’habitants en 2016), de son influence sur les pays arabes, de sa position géographique (canal de Suez), l’Egypte joue un rôle stratégique dans la région du Moyen-Orient. Par ailleurs, les pays occidentaux (d’abord les Etats-Unis, ensuite l’Europe) lui apportent une aide politique et financière conséquente.

Le taux de croissance économique égyptien offre en quelque sorte, aux investisseurs étrangers, une garantie de rentabilité et de viabilité pour leurs investissements. Ainsi, plus le pays enregistre des taux de croissance élevés, plus on s’attend à ce que les bailleurs de fonds internationaux, placent leurs capitaux dans ce pays.

- Pour le Maroc, le pays conserve une place de choix dans le classement des volumes de flux d’investissements directs étrangers (IDE) au sein des pays d’Afrique du Nord. En effet, le pays a enregistré en 2015 un flux entrant de 3,162 milliards de dollars d’investissements directs étrangers. Il devance ainsi la Tunisie et l’Algérie et pèse pour près d’un quart du total des IDE d’Afrique du Nord. Il est à noter que les principaux arguments qui ont poussé les pouvoirs publics à s’ouvrir à l’investissement extérieur sont :

- Le financement la croissance des capacités de production ;
- L’insertion du pays dans l’économie mondiale ;
- L’implantation des entreprises étrangères aiguillonne la concurrence et permet d’offrir aux consommateurs des produits de qualité meilleure et à moindre coût ;
- L’acquisition de nouvelles technologies et la diffusion du savoir faire industrielle et managérial.

- Pour la Tunisie, Les investissements directs étrangers représentent 10% des investissements productifs, génèrent le tiers des exportations et plus de 15% du total des emplois. De plus, la Tunisie figure parmi les 11 principales destinations des flux d’IDE entrant en Afrique. Après leur fléchissement ces

Le MENA comprend plusieurs pays qui possèdent de vastes réserves de pétrole et de gaz naturel essentiels au maintien des activités économique mondiales .Il détient 60% des réserves mondiales de pétrole et 45% des réserves mondiales de gaz naturel.⁽¹¹⁾

De plus, la région MENA est une région économiques qui arbitre 424 millions habitants dont 85% vivent à revenu intermédiaire (Maroc, Jordanie, Tunisie, Oman, Algérie, Yémen l’Egypte et Syrie), 8% dans des pays à revenu élevé (Qatar, Bahreïn, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unies, Kuweit, Lybie et Israël) et 7% dans des pays à faible revenu.

MENA est une région d’une grande diversité économiques qui regroupent à la fois des riches économies pétrolières du Golf et des pays pauvres en ressources par rapport à leur population tels que : l’Egypte, le Maroc et le Yémen.

Durant ces dernières années, la prospérité économique de la région a été influencée par plusieurs facteurs, tels que les instabilités politiques et sociaux dans certains pays sous l’effet du printemps arabe, baisse du prix du pétrole et l’héritage de la politique et des structures économiques.

A partir du tableau N°02, nous pouvons constater que les trois économies (Arabie Saoudite, UEA et l’Algérie) en termes de PIB global dans la région sont tous membre de l’OPEP (Organisation des pays exportateurs du pétrole).

L’Egypte est le pays le plus peuplé avec 92 millions d’habitants en 2016, et qui a des niveaux relativement faibles de revenu par habitant.

Par contre, les pays du Golfe (le Bahreïn, le Koweït et les UAE) ont les niveaux les plus élevés du revenu par habitant malgré leur superficie réduite.

Parmi les pays de l’échantillon, il ya 11 pays qui sont déjà membre de l’OMC. Les autres pays tels que l’Algérie, la Syrie, l’Iraq, la Lybie et l’Iran, négocient encore leur adhésion à cette organisation.

L’adhésion à l’OMC est très importante pour ces pays, puisque les Etats membres s’engagent à un cadre fondé sur les règles favorisant le commerce extérieur et les investissements internationaux.

L’activité économique des pays en développement exportateur de pétrole dans le MENA est doublement touchée, par l’effondrement des cours du pétrole et par les guerres civiles.

Pour les pays en développement importateurs de pétrole, les résultats restent médiocres, car ils ont été durement touchés par les attentats terroristes, la contagion des conflits régionaux et un ralentissement des apports financiers en provenance des pays du Golfe. Globalement, leur croissance a chuté à 2,6% en 2016, avant de rebondir quelque peu, à 3,5% en moyenne.

Après avoir mené une analyse sur l'attractivité de l'Algérie, il paraît intéressant de placer le pays dans un contexte de comparaison avec d'autres pays plus attractifs.

IV. L'attractivité des IDE aux pays du Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA)

La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord est actuellement le théâtre de très graves troubles. La Syrie, l'Iraq, la Libye et le Yémen sont plongés dans des guerres civiles auxquelles les populations payent un lourd tribut, sans compter les dommages incalculables causés aux infrastructures. Quinze millions de personnes ont dû fuir leur patrie, souvent pour gagner des pays fragiles ou dans des situations économiques difficiles, tels que la Jordanie, le Liban, Djibouti et la Tunisie, provoquant ainsi la pire crise de réfugiés depuis la Seconde Guerre mondiale. Le conflit que traverse le Yémen a notamment anéanti plusieurs années de développement. Par ailleurs, à Gaza, les blocus et les escalades de violences à répétition amputent le produit intérieur brut de 40 % et sont à l'origine d'un taux de chômage record dans le monde. Les pays exportateurs de pétrole relativement stables, c'est-à-dire l'Algérie, l'Iran et les États du Conseil de coopération du Golfe (CCG), sont quant à eux confrontés à la baisse des prix pétroliers, au chômage chronique des jeunes et à l'absence de diversification économique. Cependant, les évolutions politiques en Tunisie, au Maroc et en Jordanie sont autant de signes que les citoyens prennent une part de plus en plus active à l'élaboration des politiques.

Afin d'étudier les déterminants de l'attractivité des IDE dans la région MENA, il convient d'abord de donner un aperçu sur l'environnement économique des pays étudiés.

En effet, les enquêtes de la CNUCED(1997) et du Forum économique de Davos(2002), mettent en avant l'environnement économique général du pays hôte comme variable très influente sur le choix de localisation des investisseurs étrangers. A cet effet, nous allons essayer de faire une analyse sur l'environnement économiques des pays du MENA.

4.1. Description de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord(MENA) :

MENA est l'acronyme de *Mideale East and North Africa*, regroupant les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du nord. Il désigne une grande région, allant du Maroc au nord-ouest de l'Afrique jusqu'à l'Iran au sud-ouest de l'Asie, qui comprend les pays suivants :

Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Djibouti, Egypte, Emirats Arabes Unies, Iran, Iraq, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Lybie, Malte, Maroc, Oman, Palestine, Qatar, Syrie, Tunisie, Turquie et Yémen.

Après avoir rentré dans une phase de l'attractivité passive, le pays se consacre à celle de l'attractivité active, qui par définition se veut être agressive. Cependant, les démarches entrepris n'observent pas de résultats satisfaisants, eu égard des opportunités d'investissement. Les potentiels du pays ne sont pas révélés et les investisseurs ne sont pas ciblés. La démarche de la confrontation de l'offre de territoire avec la demande des firmes, n'est pas entreprise. En outre, la diversification des secteurs d'activités, tant souhaitée, a commencé à être perceptible, mais reste négligeable.

Malgré une volonté irrévocable en faveur d'une politique d'ouverture et de libéralisation, la qualité des institutions ne permet pas de présenter les avantages réels de localisation. Les validations appliquées dans ce chapitre ont conforté les intuitions théoriques qui ont guidé cette thèse.

De plus, l'engagement de l'Algérie dans l'économie de marché s'est accompagné par la mise en place d'une réglementation garantissant la libre entreprise et le désengagement de l'Etat de la sphère économique. Cependant, le pays n'attire qu'un nombre limité d'investisseurs étrangers et n'arrive pas à profiter des avantages de sa proximité avec l'Europe et de ses ressources.

D'autre part, le climat des affaires étouffe les entreprises. Ces dernières sont confrontées à la bureaucratie, la corruption, le secteur informel et au manque d'accès à l'information. Par ailleurs, les investisseurs se plaignent du manque de qualification de la main d'œuvre et de l'accès difficile au financement. Ce sont autant d'éléments qui font de l'Algérie un pays peu attractif pour les investisseurs directs étrangers.

De plus, les difficultés à instaurer un climat favorable à l'investissement étranger en particulier et aux affaires en général en Algérie, sont moins imputables au manque de moyens financiers qu'à des mentalités, des comportements et des pratiques qui mettent à mal le bon fonctionnement des institutions étatiques. Afin d'éliminer ces dernières, ou tout au moins d'en réduire l'ampleur, les pouvoirs publics doivent veiller à lutter contre la recherche de rente, instaurer la crédibilité et maintenir la dynamique des réformes. Elle doit également diversifier la structure de son économie, renforcer ses infrastructures et améliorer le climat des investissements avant d'accorder des incitations qui ne font qu'absorber des capitaux qui auraient pu être utilisés pour renforcer l'attractivité structurelle.

A cet effet, l'Algérie ne cesse d'activer pour renforcer sa présence économique au niveau régional, afin de consolider et d'intensifier la coopération et diversifier des échanges commerciaux avec l'ensemble des pays du continent africain et de MENA.

En effet, l'Algérie présente des opportunités intéressantes pour les investisseurs étrangers, notamment par rapport aux réformes engagées à partir de l'année 2000 visant à encourager toutes les formes d'investissements privés.

Ces atouts ont permis d'attirer des flux d'IDE dans des secteurs de plus en plus diversifiés et en constante progression. En quelques années, le site Algérie a réussi à accueillir des entreprises qui l'avaient déserté pendant plus d'une décennie.

Il faut rappeler que la politique d'attractivité passive tend à harmoniser l'offre de caractéristique des territoires nationaux , en instaurant un climat d'affaires favorable pour l'investissement, et en garantissant un environnement macroéconomique sain et des infrastructures de base. Alors que la politique d'attractivité active repose sur la mise en évidence de certains aspects de l'offre auprès de certains demandeurs.

Néanmoins, la politique d'attractivité menée jusque-là était passive. Elle regroupait l'ensemble des mesures destinées à faciliter l'implantation et l'exercice de l'activité des firmes sur le territoire. Ces mesures sont liées aussi bien à la politique d'attractivité qu'aux objectifs de la politique économique générale.

Il révèle des fondamentaux macroéconomiques (taux d'intérêt, inflation, taux de change), des instruments réglementaires (assouplissement de la réglementation relative à l'IDE, réglementation du travail, réglementation de l'environnement,...etc.), et des actions des pouvoirs publics en terme d'infrastructures et d'offre de services publics, ou encore des incitations financières et fiscales. Globalement, ce sont des mesures en relation avec la politique économique du pays en question.

Dans ce contexte, l'Algérie satisfait plus au moins les conditions nécessaires que cherche l'investisseur étranger pour s'implanter. En fait, elle bénéficie d'une position géographique stratégique pour la mise en valeur de son potentiel d'investissement notamment pour les investissements étrangers orientés vers l'exportation, d'une taille du marché intérieur estimée à 40,4 millions consommateurs, des richesses naturelles importantes (Gaz, pétrole...) et d'autres ressources minérales non négligeables et qui restent peu exploitées, d'une abondance des ressources humaines et d'une situation sécuritaire améliorée.

Cependant, malgré les réformes entreprises par le gouvernement algérien, et comparée à ses voisins maghrébin, notamment le Maroc et la Tunisie, l'Algérie reste toujours à la traîne.

En guise de synthèse, nous pouvons dire que le décalage entre les potentialités de l'Algérie et les IDE reçus fait apparaître l'échec de la politique d'attractivité menée jusque là avec ferveur. Or, le retour des grands équilibres ne semble pas avoir une réelle incidence sur l'attractivité du site Algérie.

A cet égard, nous pouvons déterminer deux principales périodes :

- La première, qui avait débuté à partir des opérations de nationalisation, et qui était caractérisée par l'impossibilité pour un opérateur étranger d'investir en Algérie.
- La deuxième, quant à elle, a commencé suite à la loi 90-10 sur la monnaie et le crédit, et qui s'est caractérisée par l'ouverture de l'économie algérienne aux investisseurs étrangers.

3.2. Evolution des Flux d'IDE en Algérie

D'après le tableau N° 01, nous pouvons constater que le stock d'investissements directs étrangers (IDE) en Algérie a progressé à 26,2 milliards de dollars à fin 2015 contre 19,5 mds USD à fin 2010. Le stock d'IDE entrants, qui représente le total des investissements directs étrangers captés par l'Algérie, a nettement progressé en 15 ans, passant de 3,3 milliards USD à fin 2000 à 19,5 mds USD à fin 2010 et à 26,2 milliard USD en 2015. Or, le stock d'IDE sortants s'est chiffré à 1,8 milliard USD à fin 2015 contre 1,5 milliard USD en 2010, représentant principalement des investissements du groupe Sonatrach à l'étranger. L'année 2015 a marqué, cependant, un recul en termes de flux d'investissements étrangers en Algérie à -587 millions de dollars contre 1,5 milliard de dollars en 2014, selon les mêmes chiffres. De même, les flux d'IDE sortants ont progressé à 103 millions de dollars en 2015 contre -18 millions de dollars en 2014.

Les autorités tentent d'améliorer le climat des affaires, qui reste perfectible. L'Algérie a été classée 156ème sur 190 pays dans le [classement Doing Business 2017](#) de la Banque mondiale, soit un gain de sept places par rapport au précédent classement. En juillet 2016, le gouvernement a adopté une nouvelle loi sur la promotion des investissements, qui prévoit notamment de hiérarchiser les avantages accordés selon l'importance stratégique des secteurs concernés. De plus, le gouvernement est engagé dans la libéralisation économique et recherche les investissements étrangers dans des secteurs tels que les infrastructures, les télécommunications, l'énergie et l'eau.

En 2016, l'Algérie a notamment conclu plusieurs accords d'investissement importants avec l'[Arabie Saoudite](#) et les [Emirats Arabes Unis](#). Le développement des gisements d'hydrocarbures restants nécessitera des flux d'IDE conséquents dans les années prochaines. En outre, la construction d'un complexe sidérurgique a commencé en 2015, le Qatar possédant 49% du capital du projet estimé à 2 milliards EUR.

3.3. Analyse des facteurs d'attractivité des IDE en Algérie:

III. L'ATTRACTIVITE DES IDE EN ALGERIE :

A l'instar des autres pays en développement, l'Algérie a cherché dès le lendemain de son indépendance à intéresser le capital étranger à y investir directement pour participer à son développement économique et social national.

Pour des raisons objectives liées à la fois à des considérations géographiques et aux étapes et apparence historique qu'elle a connues, l'économie algérienne a été intégrée dans le processus de mondialisation, et ses politiques de développement mises en œuvre par le gouvernement sont, par conséquence, le reflet de cette intégration. A cet effet, le pays a entrepris une politique de réformes structurelle qui a permis le rétablissement des équilibres macroéconomiques et l'amélioration des performances en termes de croissance dans le but de réaliser l'importance primordiale de son ouverture aux investisseurs étrangers, qui demeure insignifiant (hors hydrocarbures).

3.1 L'orientation institutionnelle et économique en Algérie :

En effet, le modèle algérien de développement est basé essentiellement sur la valorisation des hydrocarbures, les « *industries industrialisantes* »(10), et le sacrifice de l'agriculture.

L'Algérie indépendante, adopte un dirigisme d'ordre économique qui ne profite qu'à la branche énergétique (Bouhou, 2009).Le développement étatique centralisé qu'a connu l'Algérie après son indépendance est basé sur la construction des « *industries industrialisantes* » qui signifiait qu'il fallait en priorité développer en amont l'industrie ,ce qui servait alors de fondement au développement des multitudes d'industries légères en aval (Hafsi, 2010).

Depuis son indépendance, l'Algérie a subi de profonds changements économiques. Elle a lancé donc de grands projets économiques qui ont permis la mise en place d'une assise industrielle dense, ce qui lui a permis de tirer profit de la rente pétrolière dont une bonne partie a été réinvesti dans des projets de développement économique.

Dans les années 1960-1970, l'économie algérienne reposait essentiellement sur l'agriculture où le pays jouissait ne seulement de l'autosuffisance alimentaire, mais aussi de l'exportation de grandes quantités de vins et d'agrumes.

Depuis, l'Algérie s'est orientée vers l'industrie notamment vers l'extraction et la transformation du gaz et du pétrole.

En effet, l'analyse de l'évolution du comportement de l'Algérie vis-à-vis des investissements directs étrangers permet de distinguer le passage d'une politique restrictive à une politique libérale.

- Institutionnels (la politique fiscale ou commerciale, les dispositions législatives en matière de rapatriement des capitaux ou de mouvement de capitaux, le risque pays, l'appartenance à une zone d'intégration régionale,...etc.).

En fait, la littérature empirique et théorique sur les déterminants des IDE suggèrent plusieurs indices. Dans ce contexte, un consensus très large se présente à travers les études des déterminants des IDE pour expliquer les différents arguments de l'attractivité des pays en matière d'IDE.

La première tentative est liée à Dunning (1973) qui a développé par la suite (1980) une théorie explicative sur les déterminants des IDE. il a donc conceptualisé un paradigme appelé « le paradigme OLI » qui repose sur trois avantages pour disposer d'un cadre unifié des déterminants :

O « Ownerships advantages » : la détention d'avantages particuliers dans le cadre d'une concurrence imparfaite ;

L « Location advantages » : les avantages comparatifs du pays d'accueil en fonction des stratégies des firmes ;

I « Internationalisation advantages » : l'internationalisation des coûts de transaction.

Cette théorie représente le point de départ des analyses théoriques de l'investissement stratégique et la nouvelle théorie du commerce international (NTCI).

En effet, les dotations en facteurs de production jouent sur les coûts de production. Les différences en ressources naturelles, dotations factorielles et qualification de la main d'œuvre sont des éléments déterminant dans le choix d'implantation des firmes multinationales (Helpman(1984) ; Wheeler et Mody(1992)).

Un autre facteur concerne la stabilité macroéconomique est considérée comme un élément crucial qui a un impact décisif sur la localisation des IDE. Elle reflète un environnement favorable aux affaires.

Frood et Stein (1991) ; Strevens (1998) ; Klein et Rosengren (1994) ; Lim(2001) et Blonigen (2005) confirment l'importance de la stabilité macroéconomique notamment la stabilité des taux de change. Il existe également une autre dimension liée du climat d'affaire ou du risque pays qui concerne le taux d'inflation. Globalement, la taille du marché, la qualité d'infrastructures, la stabilité politique et économique, et les zones franches sont des facteurs décisifs pour l'attractivité des IDE.

Cependant, d'autres facteurs liés au climat d'affaires, les incitations fiscales, les coûts de travail et le degré d'ouverture économique sont mitigés.

Pour Hatem (5), il s'agit d'un terme d'utilisation relativement récent, à la signification assez floue et donnant de ce fait lieu à une grande diversité d'interprétation.

Cœuré et Rebaud (6) (2002) définissent l'attractivité comme « *la capacité d'un pays à attirer et retenir les entreprises* ». Pour Mouriaux (2004) : « *l'attractivité d'un territoire est la capacité à y attirer et y retenir les activités à contenu élevé en travail très qualifié* ». (7)

Nous pouvons donc dire que l'attractivité est la capacité d'un pays, pour une période donnée, d'attirer diverses activités économiques et facteurs de production mobiles (entreprise, capitaux, travailleurs qualifiés,...etc.) en d'autre terme, c'est le reflet de la performance d'un territoire ou encore l'ensemble des dispositifs mis en place par l'Etat (code d'investissement, la loi financière, traitement juridique et fiscal d'IDE, infrastructure existantes dans le pays hôte,...etc.) dans le but d'attirer davantage les investisseurs étrangers.

La décision de s'implanter à l'étranger mérite un examen de déterminants de localisation d'IDE. La détermination d'un choix stratégique nécessite une étude approfondie des objectifs d'implantation, en délimitant les spécificités contextuelles et les risques liés à l'environnement du pays hôte.

Dans ce contexte, de nombreux auteurs s'interrogeaient sur les facteurs susceptibles de favoriser l'attractivité du pays. Les économistes (Lipsy, 1999 ; Truman et Emmert, 1999 ; Love et Lage-Hidalgo, 2000 ; Charkarbarti, 2001 ; Obwona, 2001) soutiennent que les déterminants de l'IDE les plus significatifs sont :

- La taille du marché ;
- Les facteurs macroéconomiques ;
- Et le stock de capital.

Par ailleurs, Helpman (8) (2006) rassemble une nouvelle génération de travaux théoriques pour mieux comprendre le phénomène d'IDE, avec prise en compte du choix d'organisation des FMN, des caractéristiques des secteurs et des contrats notamment en réponse aux opportunités et de la qualité institutionnelle offerte par le pays d'accueil.

Cependant, pour justifier les flux d'IDE dans un pays, Alaya et Al (9) (2007) proposent de prendre en compte divers éléments :

- Industriels (coûts de transport, cout d'implantation, couts de production, avantages technologiques, agglomération d'activité,...etc.) ;
- Commerciaux (taille du marché, proximité de la demande, barrières à l'échange,...etc.) ;

De son côté, L'OCDE (3) (1996) définit l'investissement direct étranger comme «une activité par laquelle un investisseur résidant dans un pays obtient un intérêt durable et une influence significative dans la gestion d'une entité résidante dans un autre pays. Cette opération peut consister à créer une entreprise entièrement nouvelle (investissement de création) ou, plus généralement, à modifier le statut de propriété des entreprises existantes (par le biais de fusions et acquisitions).

Des définitions précédentes, nous retenons qu'un Investissement Direct Étranger désigne l'acquisition par un investisseur, d'un intérêt durable dans la gestion d'une entité (actif, entreprise) résidante dans une économie autre que la sienne. La notion « d'intérêt durable » implique d'une part, la volonté d'exercer une influence notable sur la gestion de cette entité et d'autre part, l'intention de détenir l'entité (actif, entreprise) à moyen / long terme.

Avoir un « **intérêt durable** » dans une entité à l'étranger signifie:

- D'abord, la volonté d'exercer une influence notable sur la gestion de cette entité.
- Ensuite, l'intention de détenir l'entité (actif, entreprise) à moyen / long terme.

II. Aperçu sur les déterminants d'attractivité des IDE « Revue de la littérature » :

En effet, le concept de l'attractivité des territoires indique généralement la capacité de ce dernier à attirer des entreprises tant nationales qu'étrangères. Ce concept peut être abordé sous plusieurs aspects : mesure de la capacité d'attraction des différentes économies, étude des déterminants théoriques ou empiriques.

A cet effet, la question d'attractivité tient à l'évolution intensive des politiques territoriales, qui se sont très éloignées de la logique traditionnelle d'aménagement du territoire en mettant les pays en concurrence.

Mais avant d'aborder la, politique d'attractivité, nous devons d'abord mettre la lumière sur la notion d'attractivité.

❖ Définition de l'attractivité :

L'attractivité est un concept utilisé dans les discours des décideurs politiques, et constitue un élément très important pour les études théoriques.

Selon Mariaux (4), cette notion fait l'objet de plusieurs définitions générales et implicite de l'attractivité, mais pas de définition précise et partagée par tous.

A cet effet, nous avons centré notre analyse sur la problématique de l'attractivité de l'investissement direct étranger. Il est question d'analyser les déterminants et la politique des IDE dans le modèle algérien puis le comparer aux autres pays du MENA. Aussi, nous tentons de répondre à un certain nombre de questionnements :

1. Comment peut-on expliquer le déficit en matière d'attraction des IDE en Algérie ? le climat d'affaire est-il aujourd'hui propice à l'investissement ?
2. Quels sont les facteurs déterminants des flux d'IDE dans la région MENA ?
3. Qu'est ce qui explique l'attractivité limitée des pays du MENA vis-à-vis des IDE ?
4. Quels sont les facteurs qui expliquent le manque d'intérêt de la part des investisseurs étrangers pour les pays du MENA ?
5. Comment ces pays comptent-ils lever les obstacles pour qu'ils soient plus attractifs ?

I. Définition de l'Investissement Direct Etranger (IDE) :

En effet, les théories du commerce international ainsi que les organisations industrielles se sont intéressés à définir, comprendre et analyser les déterminants et les effets des IDE.

Ces analyses sont effectuées aussi bien au niveau du pays d'origine qu'au niveau du pays d'accueil afin de mieux comprendre ce phénomène.

A cet effet, certaines théories ont compris les IDE comme une manifestation de la libre circulation des capitaux, d'autres comme une stratégie d'investissement. Par ailleurs, la vision capitaliste soutient l'idée que les IDE sont un moteur de développement, tandis que les théories marxistes les décrivent comme étant des causes de marginalisation des pays pauvres⁽¹⁾ Or, L'IDE est une notion fortement évolutive. Sa définition diffère selon la nature de la source qui l'apprécie.

L'investissement direct étranger est depuis longtemps, l'objet de plusieurs études réalisées par les institutions internationales et organisme spécialisé, qui ont donné différentes définitions à ce phénomène.

Le Fonds Monétaire International (FMI)⁽²⁾ (1993) définit également l'Investissement Direct Etranger (IDE) comme : « *différentes opérations financières destinées à agir sur la marche et la gestion d'entreprises implantées dans un pays différent de celui de la maison mère. Si l'on se réfère à cette définition du FMI, il y a investissement direct (ID) lorsqu'une entité non-résidente prend un intérêt durable dans une entreprise résidente. Cela implique l'existence d'une relation de long terme entre l'investisseur direct et l'entreprise investie ainsi qu'un degré significatif d'influence (ou la capacité de l'exercer) de l'investisseur dans la gestion de l'entreprise investie* ».

d'attractivité active afin de séduire les capitaux étrangers. De plus, au-delà de ses avantages strictement économiques, les investissements directs étrangers peuvent aider à améliorer les conditions environnementales et sociales dans les pays d'accueil.

Tous ces bienfaits ont fait des politiques d'attractivité la principale substance des politiques économiques des pays dans le monde.

Qu'ils soient développés ou en voie de développement, les pays délaissent progressivement leur politique hostile et restrictive à l'égard des multinationales pour se concentrer sur la mise en place d'un environnement attractif pour les investisseurs étrangers.

Dans ce contexte, la détermination des facteurs d'attractivité des IDE est devenue un centre d'intérêt important de la littérature économique. A cet effet, les études empiriques se sont concentrées à examiner les variables d'ordre économique, institutionnel et social permettant d'expliquer la localisation des IDE.

De ce fait, une nouvelle forme de concurrence a vu le jour, d'abord entre les régions, puis entre les pays, dans le but d'accueillir les investissements étrangers. Ce qui explique l'essor spectaculaire qu'a connu l'investissement direct étranger ces dernières décennies.

A travers cette recherche, nous avons essayé d'évaluer empiriquement les déterminants d'attractivité des IDE en faisant une analyse comparative entre l'Algérie et les pays du MENA dans la perspective d'évaluer la politique d'attractivité des pays en la matière et de diagnostiquer les sources de blocage et de dysfonctionnement de ce dernier, pour ensuite essayer de proposer des mesures de politiques économiques susceptibles d'améliorer l'attractivité de l'environnement économique du pays.

En effet, dans un mouvement perpétuel qui caractérise l'environnement économique national et international, des comparaisons sont d'autant plus nécessaires, entre pays d'une même région ou encore à des niveaux de performances comparables. En situant l'Algérie dans un contexte régional (le Maghreb), il est intéressant d'adjoindre d'autres pays, soit qui ont déjà fait leur preuve en matière d'attractivité, ou encore des pays rentiers. Les comparaisons avec des économies similaires ou des concurrents directs sont de bons indicateurs pour mesurer la performance en matière d'attractivité.

Pour ce faire, nous avons choisi les pays de la région MENA, puisque l'Algérie fait partie de ce groupe. Dans ce contexte, nous allons analyser dans le dernier chapitre, l'attractivité des autres pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA).

الملخص:

إن للتدفقات عدة أشكال من بينها الاستثمار الأجنبي المباشر الذي يعتبر من أهم المواضيع التي تحتل مكانة بارزة و أساسية في أولويات الدراسات الاقتصادية ،حيث أصبحت معظم الدول تتنافس على جلب هذا النوع من الاستثمارات وذلك من خلال منح أنواع مختلفة من التحفيزات و الامتيازات ،خاصة الدول النامية التي لا تستطيع تحقيق التمويل الذاتي في تمويل التنمية الاقتصادية التي تطمح إليها ، لذلك تعمل الدول النامية على توفير المناخ الاستثماري المرحب للاستثمارات الأجنبية المباشرة ، وذلك نتيجة للدور الذي يلعبه في تحقيق التنمية الاقتصادية من توفير للموارد المالية و العمالة و الرفع من معدلات النمو الاقتصادي.

من خلال هذا البحث، فقد حاولنا دراسة محددات جاذبية الاستثمار الأجنبي المباشر ودراسة آثاره على نمو الاقتصاد وذلك بمقارنة جاذبية الاستثمار في الجزائر بدول الشرق الأوسط و شمال إفريقيا.

الكلمات الدالة: الاستثمار الأجنبي المباشر، النمو الاقتصادي، الشركات متعددة الجنسيات، العولمة.

L'activité économique à travers le monde a connu, ces dernières années, des évènements majeurs qui ont bouleversé la scène mondiale et qui ont engendré un intérêt sans précédent pour les activités internationales à travers un processus de mondialisation et d'innovation inhérent, ayant pour impact direct la création de nouvelles branches économiques et l'intensification de la compétition entre celles-ci.

En effet, la mondialisation et l'internationalisation des échanges ont engendré un processus dynamique dans lequel les investissements directs étrangers occupent une place centrale. En quête de moyens d'exploitation des perspectives fournies par le marché mondial, les entreprises sont de plus en plus orientées vers des stratégies et des approches qui transcendent les frontières.

Par ailleurs, l'IDE était perçu avec beaucoup de méfiance et considéré comme une menace pour la souveraineté nationale, mais l'avènement de la mondialisation et la libéralisation du commerce international a déplacé les enjeux des pays vis-à-vis des IDE, notamment pour les pays en développement.

Cependant, la contribution des implantations étrangères à la croissance économique a poussé les gouvernements dans plusieurs PED à mettre en place des politiques

L'attractivité des Investissements Directs étrangers

Analyse comparative entre l'Algérie et les pays du MENA

جذب الاستثمار الأجنبي المباشر مقارنة بين الجزائر و دول الشرق الأوسط و شمال إفريقي

Soumeya BACHA,
Maître assistante classe « A »
A l' Université Morsli Abdellah –Tipaza-
Doctorante à EHEC Alger

Résumé :

L'investissement direct à l'étranger (IDE) est une activité par laquelle un investisseur résidant dans un pays obtient un intérêt durable dans la gestion d'une entité résidante dans un autre pays. Il constitue l'un des aspects les plus visibles de la mondialisation.

A cet effet, l'IDE est désormais perçu comme un facteur bénéfique à l'économie d'accueil. Il contribue à la croissance économique, améliore la performance du pays hôte, engendre le rétablissement de son équilibre financier et augmente par conséquent sa compétitivité internationale. Depuis sa montée en puissance à la fin des années 1980, les différents pays qu'ils soient développés ou en voie de développement se livrent à une concurrence acharnée pour attirer davantage les flux d'IDE sur leur territoire.

L'Algérie a engagé, à l'instar des autres PED, une série de réformes structurelles pour s'inscrire dans une nouvelle logique afin d'améliorer le climat d'investissement en Algérie et attirer les investisseurs étrangers.

A travers cette recherche, nous avons essayé d'évaluer empiriquement les déterminants d'attractivité des IDE dans la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) et en particulier en Algérie. Nous avons pu retenir que l'importance de la taille du marché, l'ouverture commerciale, le développement des infrastructures et la stabilité politique contribuent à expliquer les orientations des flux d'IDE à destination de la région.

Mots clés : Investissement direct étranger(IDE), mondialisation, firme multinationale(FMN), déterminants d'attractivité, impacts IDE, croissance économique.